4e Année — N. 179 Quinze Centimes Dimanche 7 Juillet 1872

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS
LYON
Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.
LES ANNONCES SONT REÇUES
Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

POUR LES ABONNEMENTS
S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS
DÉPARTEMENTS
Un an. . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.
ETRANGER
Un an. . . 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

BONIMENT

Nous sommes de ceux que le nouveau traité avec l'Allemagne n'a ni surpris, ni désappointés, ni déçus.

Et il n'était besoin pour arriver à cette impassibilité sereine ni de haute philosophie, ni d'un profond sens divinatoire, encore moins d'un don de somnambulisme ou de double vue...

Il suffisait simplement de connaitre son Prussien.

Or, depuis dix-huit mois et plus que nous subissons la promiscuité humiliante de nos vainqueurs, il nous semble inexplicable que tous les Français raisonnables ne soient pas fixés positivement, nettement, définitivement sur le désintéressement, la générosité, la courtoisie et l'esprit chevaleresque d'un gouvernement qui a transporté dans la guerre les procédés des malandrins de grande route et qui dépouille une nation comme une diligence.

Espérer que les Prussiens diminueraient d'un centime l'indemnité qu'ils nous ont imposée, les frais d'occupation qu'ils nous extirpent, lâcheraient du bout du doigt le gage usuraire qu'ils tiennent à pleines mains, était une illusion un peu forte pour des gens aussi échaudés que nous.

Il ne fallait même pas compter que M. de Bismark retranchât des trois milliards restants, le prix des quatre repas quotidiens que M. d'Arnim et sa famille prenaient régulièrement à la Présidence, depuis six semaines.

Nous l'avons dit et répété souvent, c'est perdre son temps, ses sourires et sa cuisine que faire la bouche en cœur à ces rustauds, leur passer la main sur le dos ou les empiffrer de viandes de boucherie.

Le moins qu'on risque c'est de voir souiller son linge de table, bien heureux quand ils n'emportent pas l'argenterie au dessert.

Aussi qu'avons nous gagné dans ces négociations où M. Thiers a évidemment déployé toutes les séductions de son esprit souple et insinuant, et Mlle Dosne toutes ressources de son talent culinaire?

Nous avons gagné la faculté *de payer d'avance* !

Inutile de chercher, vous ne trouverez pas autre chose.

Payer d'avance, —tel est le maximum des concessions accordées par la Prusse.

Nous devions trois milliards exigibles le le 1er mai 1874.

Ces trois milliards on nous accorde la grâce de les payer comme suit :

Cinq cents millions deux mois après l'échange de la ratification du traité.

Cinq cents millions le 1er février 1873.

Un milliard le 1er mai 1874.

Quant au dernier milliard, son exigibilite est prolongée d'une année, soit au 1er mai 1875 avec intérêts, bien entendu, et occupation permanente, de plus en plus entendu.

Maintenant au fur à mesure des paiements anticipés, les Prussiens daigneront restreindre leur occupation, mais non le chiffre de leurs troupes.

La Marne et la Haute-Marne seront abandonnées après le paiement du premier demi-milliard, mais il restera encore cinquante mille Prussiens en France.

Les Ardennes et les Vosges seront abandonnées après le paiement du second milliard, mais il restera toujours cinquante mille Prussiens.

Ajoutez que la France ne reprendra pas possession pleine et entière des départements évacués, lesquels demeureront neutralisés jusqu'à paiement définitif.

Par conséquent, voilà tout, l'économie entière du traité est là. *nous pourrons payer d'avance* !

Et ne croyez pas que ce soit rien pour les Prussiens. Ces créanciers rapaces s'imaginent avoir fait un effort de générosité énorme par cette concession qui avec d'autres serait considérée comme une farce de mauvais goût.

— Heureux Français disent-ils, qu'ils se plaignent encore de notre amabilité, ils nous doivent trois milliards dans deux ans et nous consentons à les recevoir tout de suite !

Eh bien, il faut en convenir : quelque dérisoire que soit cet avantage, étant donné le Prussien, — c'en est un, car cette faculté n'existait pas dans le traité de 1871, car il ne nous était pas permis d'aller aujourd'hui pour demain trouver le prince de Bismark, de tirer trois milliards de notre gousset, de les déposer sur son bureau, et de lui dire: — Voilà vos écus, maintenant allez au diable !

Le prince de Bismark avait le droit de répondre : — Du tout, les trois milliards ne sont pas exigibles, remportez-les, quant à moi je reste et j'entends rester jusqu'au bout.

Grâce au nouveau traité, il nous sera loisible de jeter trois milliards à la figure du grand chancelier de l'empire d'Allemagne ou de son auguste empereur lui-même, et de les pousser par les épaules hors de chez nous.

C'est peu sans doute, excessivement peu, puisqu'on ne nous diminue ni un kreutzer ni un homme, ni un caillou, mais enfin si peu que ce soit, c'est encore quelque chose, et nous n'aurons pas le mauvais goût de nous associer aux feuilles monarchiques qui avec un ensemble touchant, éreintent à qui mieux mieux la nouvelle convention, à seule fin d'assommer du même coup le président de la République, leur bête noire du moment.

Nous ne pensons pas en effet que personne s'y trompe, les critiques acerbes et violentes des journaux de la droite et des journaux bonapartistes passent pardessus le traité pour aller frapper en plein visage la personne de M. Thiers.

La convention allemande n'est qu'un prétexte assez tristement choisi d'ailleurs pour cette levée de boucliers : cela est si vrai que MM. Janicot, Hervé, Cassagnac et compagnie ne songent pas même à mettre les Prussiens de moitié dans leurs invectives.

Toute la hotte déboroule sur la tête de ce malheureux Thiers, ce pelé, ce galeux qui ne pouvait pas faire cependant que nous fussions quittes envers les Prussiens, qui malgré ses hautes capacités militaires ne pouvait pas livrer bataille tout seul à l'armée d'occupation et la chasser de vive force de nos départements sans payer un maravédis.

M. Thiers a agi de son mieux, la chose n'est pas contestable ; il a fait ce qu'il a pu, dans la mesure étroite que lui imposaient la raideur inflexible, la rapacité implacable du vainqueur.

Il a obtenu peu, mais plus que rien, et il serait souverainement impolitique de la part de l'Assemblée de s'opposer a

---

FEUILLETON DE LA MASCARADE

NOUVEAU DICTIONNAIRE

D'Histoire et de Géographie contemporaines.

A. (Suite)

Aristocratie. — Une morte qui voudrait ressusciter.

L'aristocratie n'existe plus comme parti politique, ou du moins elle sent tellement son impuissance qu'elle cherche à s'appuyer sur une roture assez peu fière pour lui servir de marchepied. Le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia se hisse sur Bazagnon et l'ancien procureur Dahirel prête son échine au marquis de la Roche-Thulon.

Comme caste sociale, l'aristocratie se retire sur elle-même, se rétrécit, se recroqueville et se confine dans les quartiers isolés, dans les rues solitaires et lointaines où l'herbe pousse entre les pavés, où le silence n'est troublé que par le grincement des portes cochères s'ouvrant devant un équipage, où l'on éprouve cette impression glaciale qui vous saisit à l'entrée des cimetières, ce sentiment de mort qui se dégage de l'ouverture béante d'une tombe. L'aristocratie cherche à donner à ce retirement, cette solitude, à cet exil, un caractère de dignité de dédain : ce n'est qu'une inhumation préparatoire, un ensevelissement qui commence.

L'aristocratie n'existe pas que dans les classes dites « élevées » de la société, on la rencontre en bas aussi bien qu'en haut.

Tout comme la royauté, la démocratie a son aristocratie qui s'appelle démagogie.

Quoique placés, l'un au sommet, l'autre au pied de l'échelle, ces deux extrêmes se touchent par des points communs : l'intolérance, l'ignorance, la présomption, la passion, la violence et l'esprit tyrannique.

De plus, ces aristocraties demeurent toutes deux dans un faubourg : faubourg Saint-Germain et faubourg de Belleville.

Arsenal, pluriel : **Arsenaux**. — Magasin d'armes, de munitions et d'approvisionnements de guerre qui a servi de dépôt au gouvernement impérial pour ses placements à fonds perdus.

Au mois de juillet 1870, date de la déclaration de guerre, les arsenaux français contenaient : dix huit mille subventions, vingt-quatre mille pots-de-vin, quarante six mille virements et plusieurs millions de suppléments à la liste civile.

On comprend sans peine l'insuffisance de ces armes pour combattre les Prussiens.

Arthenay, — Nom de la première bataille perdue par l'armée de la Loire (septembre 1870). Voir *Arsenal*.

Assassinat. — Moyen nouveau de civilisation employé par les Prussiens en Alsace. (Voir *Aufsess.*)

Assaut. — Attaque violente exigeant du courage, de l'ardeur et de la bravoure, en usage jadis pour s'emparer des villes fortifiées. Mode de combat complètement abandonné aujourd'hui par les Prussiens sus-nommés qui l'ont remplacé par le bombardement, l'incendie et la famine.

Assemblée. — Réunion d'un certain nombre de personnes dans le même lieu.

Assemblée nationale. — Réunion dans le théâtre de Versailles de sept cent trente-huit messieurs de différents âges, de différentes figures, de différentes idées, de différentes intelligences et de différents costumes, qui constituent la représentation du pays.

Partie géographique. — L'Assemblée nationale est bornée au *Nord* par M. Dérégnancourt, à l'Ouest par MM. Jouin, de l'Ille-et-Vilaine, Dahirel, du Morbihan, et Monjaut de Kerjégu du Finistère; à l'est par M. Kellier, de Belfort, et au sud par MM. Farrouillat, du Var, Gontaut Biron, des Basses-Pyrénées, et le bon M. Clapier, de Marseille.

Baignée par les larmes de M. Jules Simon et de M. Jules Favre, l'Assemblée nationale ne compte en fait de mers que la mère Changarnier qui, exposée à un feu *Denfert*, se dessèche lentement et ne contiendra bientôt plus Le Flô dans son lit.

Cette mer, un peu faible sur jambes, ne manque pas de bras.

Les jours de grand vent, elle monte parfois jusqu'à la tribune, mais elle en redescend vite, et ne laisse d'autres traces de son passage que quelques *coquilles* qu'on retrouve le lendemain dans le *Journal Officiel*.

Fleuves. — L'éloquence du général Trochu dont les débordements sont parfois difficiles à arrêter.

Torrents. — Les harangues de M. Gambetta.

Golfes. — La bouche de M. Pouyer-Quertier qui s'alimente à la buvette.

Lacs. — La transpiration de M. Batbie quand il descend de la tribune.

Marais. — L'éloquence de M. Rouher défendant les marchés de l'empire.

Impossible d'y mettre le pied sans s'embourber jusque par dessus les aisselles.

Cascades. — Les sorties du général du Temple et du marquis de Belcastel.

Montagnes. — Les bancs de la Gauche et de l'extrême Gauche.

Pics. — Les pointes du faux-col de M. Saint-Marc Girardin, le nez du baron Chaurand.

Glaciers. — Les discours de M. Wolowski.

Volcans. — Le cerveau de M. Langlois.

Forêts. — La barbe de M. Henri Brisson.

Ports. — Le chapeau de M. Jules Grévy, sous lequel l'honorable président se met à l'abri des orages.

la ratification du traité, ratification qui ne marchera pas toute seule à en juger par la commission désignée où s'épanouissent les noms du marquis de Beauregard, du duc Decazes et du duc de Broglie.

Malheureusement, comme nous le disions la semaine dernière, comme on pourrait le redire chaque semaine et chaque jour, avec l'Assemblée actuelle toutes les questions de principe et d'intérêt public se transforment en hostilités de partis.

Ni la Droite, ni les Centres, ni la Gauche même n'échappent à cette contagion déplorable qui étouffe le patriotisme et dénature toutes les convictions.

N'en voyons-nous pas un exemple frappant en ce moment même à propos de la discussion sur l'impôt des matières premières ?

La Droite qui comprend tout le clan des propriétaires fonciers, des ennemis nés de l'industrie, la Droite immolant ses intérêts particuliers sur l'autel de ses rancunes politiques, combat avec acharnement les idées protectionnistes de M. Thiers. — et la Gauche les soutient !

La Gauche qui a toujours défendu et qui devrait défendre les principes du libre-échange !

La Gauche biffe de gaieté de cœur un des articles les plus importants de son programme, pourquoi ? parce que la Droite fait mine de se l'approprier, parce que la Droite s'en fait une arme contre le Chef du pouvoir exécutif.

Où se retrouver dans un pareil gâchis, et quelles garanties, quelle confiance des revirements aussi malavisés, aussi blâmables peuvent-ils inspirer aux électeurs ?

Un principe est bon ou il est mauvais, s'il est bon soutenez-le, s'il est mauvais combattez-le, sans vous préoccuper des questions d'individus ou de personnalités.

Il n'y a pas d'autre ligne de conduite à suivre pour des députés républicains, surtout pour des députés républicains.

En dehors de cette voie on ne fait plus de la politique, on fait de l'arlequinade.

Jacques Barbier

Bigarrures

Malgré l'élévation des droits de poste, nos honorables se sont livrés depuis une huitaine de jours à une véritable débauche de correspondances.

Lettre du duc de Broglie, lettre de M. de Beaussrie, lettre de M. Christophle, lettre de M. St-Marc-Girardin, voilà bien du papier et de l'encre perdus, attendu que neuf fois sur dix ces lettres ne signifient pas grand chose et ne sont généralement qu'un delayage plus ou moins indigeste, plus ou moins prolixe des opinions personnelles de chacun de ces messieurs.

C'est bien assez de subir leurs votes, sans être obligé de subir leur prose.

Que si le métier de journaliste leur plaît tant que cela, qu'ils prennent franchement notre place, nous prendrons la leur.

Je ne dis pas qu'on y gagnera, mais on n'y perdra pas énormément,

Du reste, cette manie de style épistolaire ne date pas d'aujourd'hui.

Il y a beau temps que les hommes politiques qui ont quelques idées à écouler, quelque manifeste à mettre en circulation se servent du cliché connu : — « Vous me demandez, mon cher ami, etc.....

Le comte de Chambord en a usé, abusé et mésusé dans ses manifestes légendaires ;

Et Napoléon III avait une prédilection particulière pour cette manière de politiquer.

Personne n'a oublié cette fameuse épître qui rendit célèbre quinze jours durant un député absolument ignoré : le baron de Mackau.

Si nos souvenirs sont fidèles, l'ex-empereur y parlait de liberté, de paix, de propriété, etc., c'était le vol à la lettre.

—

Ce bon temps n'est plus, la dure saison est venue et les journaux anglais nous apprennent que l'impératrice Eugénie vient de vendre définitivement ses diamants, dont le prix total a atteint douze cent mille francs et des centimes.

Il paraît que la gêne est grande dans le ménage de Chislehurt, mais aussi ce ménage a tant de gens à entretenir.

Sans compter les élections corses qui coûtent bon, ne faut-il pas solder chaque mois une foule d'appointements aux gazetiers amis ; les journaux bonapartistes ont rarement nourri leur homme, aujourd'hui moins que jamais.

Ce qui n'empêche pas que malgré les réclames de diamants vendus et autres moyens adroits pour provoquer l'attendrissement, nous n'avons jamais pu parvenir à nous apitoyer sérieusement sur la profonde misère de l'infortuné Napoléon III et de sa famille.

Ne leur restât-il que les douze cent mille francs de ces fameux diamants, ce qui est infiniment contestable, douze cent mille francs au denier six produisent net soixante-douze mille francs, et à ce taux là on peut vivre sans tirer des larmes des yeux des passants.

—

Grève générale d'ouvriers en Prusse.

Chômage sur toute la ligne dans les usines Krupp.

Trop tard cette grève !

Les gens bien informés attribuent ce mouvement ouvrier aux efforts combinés du jesuitisme et de l'Internationale.

L'accouplement est au moins singulier, mais les jésuites sont si malins que pour se venger de leur expulsion, ils ont bien pu jeter un peu de pétrole dans leur eau bénite.

— C'est une mesure vraiment déplorable que cette expulsion des jésuites d'Allemagne.

— Vous aimez donc les révérends pères ?

— Moi, je les déteste.

— Alors, pourquoi vous apitoyer ?

— Par une raison bien simple : chassés d'Allemagne, chassés d'Italie, chassés d'Espagne, les jésuites n'ont plus qu'un seul lieu de refuge, plus qu'un abri pour reposer leur tonsure : la France ! alors gare dessous.

—

Mais au conclave on met la nappe,
Le St-Esprit vous fasse pape,
Qu'en dites-vous, monsieur le cardinal ?

Tel est le refrain qui commence à se fredonner dans le monde religieux — et politique, — attendu que la politique n'entend pas perdre ses droits dans la nomination du successeur de Pie IX, dont la santé inspire des inquiétudes.

Le prince de Bismark, qui à l'exemple du mandarin Tien-Tien, de *Fleur de Thé*, fourre son nez partout, a même l'intention de mettre dans la balance les quinze cent mille casques et les trente mille canons d'acier de l'Allemagne : ce qui ferait un assez joli poids.

D'ailleurs, pourquoi se gêner pendant qu'il y est, et pourquoi ne pas coiffer l'empereur Guillaume en personne de la tiare pontificale ?

Du moment que ce n'est plus une question de droit, mais une question de *poigne*, il n'y a aucune raison de ne pas s'offrir toute les fantaisies imaginables.

On dira que Guillaume n'est pas cardinal, mais il a versé assez de sang pour se faire teindre une robe rouge.

—

Quel rocher de Sisyphe que ce budget de la France !

En vain, les contribuables s'efforcent-ils de le remonter jusqu'au sommet de la montagne, patatras, il leur retombe sur le dos avec des surcharges de deux cents millions !

Impôts sur les créances hypothécaires, impôts sur les valeurs françaises et étrangères, impôts sur les domestiques, impôts sur les concierges, — rien ne suffit à combler ce trou béant dont l'orifice va s'élargir encore de cent cinquante millions, après l'emprunt de trois milliards.

On en revient toujours à ces matières premières qui donnent lieu à une avalanche de chiffres et de calculs dans lesquels Henri Mondeux lui-même ne se reconnaîtrait pas.

Mais en présence de cette difficulté énorme de découvrir des recettes, si on supprimait des dépenses ? Si on faisait des économies ?

N'y a-t-il pas là une idée à creuser ?

M. Thiers répondra, et derrière lui M. de Goulard :

Il n'y a pas de dépenses à supprimer, pas d'économies à faire, nous tenons le ménage de la France avec une parcimonie sordide

Il serait trop long de discuter la question à fond, mais sans être grand financier, avec nos simples lumières de journaliste, nous allons proposer tout de suite une économie nette de cent mille écus qui n'enlèvera pas une bouchée de pain à quiconque.

Dans le *Journal Officiel* du mardi 2 juillet, on lit page 4489 aun xe n. 1211 :

« *Projet de loi* relatif à l'ouverture, sur « l'exercice 1873, d'un crédit additionnel de « 100,000 francs affecté à l'observation du *pas-* « *sage de Vénus sur le soleil.* »

Et plus loin :

« Le crédit additionnel de 100,000 francs « formera le premier tiers d'une allocation to- « tale de 300,000 francs. Le second crédit de « 200 000 francs figurera au projet du budget « de 1874. »

Or, nous le demandons à tout homme raisonnable, est-il absolument nécessaire que dans la position singulièrement gênée où elle se trouve, la France dépense trois cent mille francs pour observer le passage de *Vénus sur le Soleil* ?

Ce passage est intéressant sans nul doute, ce passage ne se reproduira pas avant 1882, tant que vous voudrez, ce passage n'aura plus lieu après que dans 120 ans, c'est possible ;

Mais que diriez-vous d'un homme qui n'ayant pas de quoi manger dans sa maison, irait dépenser ses derniers dix francs pour acheter une lunette d'approche, à seule fin de lorgner une nouvelle tache au soleil ou des montagnes dans la lune ?

Et si le passage de Vénus sur le soleil n'avait pas lieu le 8 décembre 1874, si Vénus faisait relâche ou si les astronomes s'étaient trompés, — ce qui n'a rien d'impossible, — nos trois cent mille francs auraient été jetés sottement par les fenêtres de nos observatoires ?

Allons, allons, ne renouvelez pas la fable de l'astrologue tombant dans son puits, laissez Vénus passer tranquillement sur le soleil, et si on tient absolument à la voir se livrer à cet exercice, qu'on attende 1882 : peut-être, à ce moment-là pourrons nous faire payer aux Prussiens les verres de lunettes.

Ci : trois cent mille francs de moins.

Et combien d'autres petits écus à économiser ne découvrirait-on pas en y regardant d'un peu près.

Malheureusement, il est dit que les gens doués d'un regard assez perçant pour voir passer Vénus sur le soleil, n'ont pas la vue suffisamment nette pour découvrir une sottise à quinze pas.

ZÈDE.

Les grotesques de la Droite

M. le comte Jaubert.

—

Parmi les originaux qui siègent à droite, M. le comte Jaubert est un de ceux qui se remuent le plus.

Jadis, par la grâce de Dieu et la volonté du roi Louis Philippe, le comte Jaubert a été ministre des travaux publics.

On lui avait donné ce portefeuille en raison de ses connaissances spéciales... en botanique.

Aujourd'hui, sans le moindre portefeuille, mais toujours botaniste, l'honorable député du Cher étudie la flore du parc de Versailles.

En outre, il s'est adonné à la spécialité de la scie parlementaire, et il faut reconnaître que sur ce dernier point, il réussit admirablement.

Les scies il les connaît toutes, depuis l'article additionnel qui arrive à 6 heures moins le quart, jusqu'au rappel au règlement et à la position de la question, et nul ne saurait lui en remontrer dans l'art d'agacer ses collègues et de donner des crises de nerfs à M. Langlois.

Ajoutez à cela sa prétentieuse et bavarde personne qui ne rate jamais l'effet désiré.

Sa grande joie en descendant de la tribune est de pouvoir se dire : « Ils m'ont fait un fameux tapage, mais aussi, comme je les ai embêtés ! » Et il s'endort à son banc, bercé par cette douce réflexion.

On ne saurait dire si M. le comte Jaubert a beaucoup d'idées, mais pour le sûr, c'est que celles qu'il a sont solidement fixées dans sa tête, et ce petit vieux, sans être breton, est le plus entêté personnage qu'on puisse rencontrer.

Plus ses propositions sont saugrenues, plus il met d'ardeur à les défendre envers et contre tous.

Ainsi, un beau jour, M. le comte Jaubert a fait la réflexion que chaque année une foule d'étrangers, Anglais, Américains, Espagnols, Moldo-valaques et autres, venaient en France dépenser leur argent, boire nos vins, promener nos cocottes, remplir nos théâtres en été, vider nos boutiques, etc.

Aussitôt, une idée lumineuse a éclairé le cerveau du député du Cher.

Halte-là, messieurs les étrangers, s'est écrié le comte Jaubert, vous mettez tout hors de prix, le beurre, les œufs et le reste, nous allons vous impo-

—

Partie chimique. — L'Assemblée nationale constitue un corps composé dans lequel l'analyse a découvert les parties suivantes :

Monarchie légitime	23 65
Monarchie orléaniste . . .	32 13
République constitutionnelle ou Thiériste	19 12
République	22 11
Radicalisme foncé	3 59
Total. . . .	100 »

Après plusieurs essais infructueux, il a été constaté que pour le moment ce corps était indissoluble, quoique ce ne soit point les principes de réaction qui lui manquent.

Sa coloration participe du blanc, du bleu et du rouge ; sa saveur est assez difficile à définir. Dans certaines parties, elle est acide et piquante, dans d'autres, elle affecte désagréablement le palais par le goût fade et faisandé des matières en décomposition. Les mêmes particularités se retrouvent dans l'odeur, d'où se dégage à distance une émanation assez accentuée de moisissure.

Partie physique. — L'assemblée nationale présente comme pesanteur et comme équilibre des phénomènes très curieux.

Divisée en Centre droit penchant contre la Droite mais sans la toucher, en Centre gauche attiré vers la Gauche, et en Gauche extrême suspendue au bord, l'Assemblée nationale manque essentiellement de centre de gravité. Elle ne se tient debout et dans un état d'équilibre instable, d'une solidité fort problématique, que grâce à une combinaison de force centripète et de force centrifuge, dont la formule a été découverte par le célèbre équilibriste Adolphe Thiers.

Ensuite de ce problème habilement résolu, connu scientifiquement sous le nom de division des majorités, les centres qui tendent à se rapprocher par l'effet de la force centripète, éprouvent une tendance égale à s'éloigner par l'effet de la force centrifuge.

Il en résulte, nous le répétons, un équilibre instable, mais dont la condition indispensable est l'immobilité absolue, complète, — au moindre mouvement trop accentué, au moindre pas en avant, tout débaroulerait immédiatement. C'est ce qui explique le peu de chemin qu'a fait l'Assemblée nationale depuis dix-huit mois. — Son existence même est attachée à son inaction, et vous comprenez si elle se garde de bouger !

Partie historique — Nommée le 8 février 1871, convoquée le 16 du même mois, l'Assemblée nationale avait pour double mission de conclure la paix avec la Prusse et de réorganiser le pays bouleversé, au point de vue financier, judiciaire, administratif et militaire.

La paix a été conclue moyennant cinq milliards d'indemnité et deux provinces. De ce chef, l'Assemblée nationale a rempli consciencieusement sa mission.

Au point de vue financier, l'Assemblée nationale a établi l'impôt sur les allumettes qui ne se paie pas, l'impôt sur les droits de poste qui se paie peu et d'autres impôts qui ne se paient pas davantage en attendant l'impôt sur les matières premières qui se paiera encore moins.

Au point de vue administratif, l'Assemblée nationale a voté une loi sur les conseils généraux qui ne sert à rien, ébauché une loi sur le Conseil d'Etat qui n'est pas sortie de ses cartons et maintenu les sous-préfectures auxquelles on n'a jamais connu d'autre utilité pratique que de servir à nommer des sous préfets.

Au point de vue judiciaire, l'Assemblée nationale a essayé de réformer la magistrature, mais sans succès : le sujet ne prêtait pas.

Au point de vue militaire : Service obligatoire : qui veut des exemptions ? Cela ne coûte ni deux mille francs, ni deux francs, ni cinquante centimes, ni deux sous, on ne les vend pas, on les donne !

Partie physiologique. — Les membres de l'Assemblée nationale, de mœurs relativement douces dans l'intimité, deviennent ordinairement féroces lorsqu'ils se trouvent réunis.

On les voit alors s'interpeller, s'injurier, se fusiller de gros mots avec accompagnement de gestes furibonds qui dégénéreraient certainement en coups de poing sans l'intervention de la sonnette présidentielle dont le bruit a le privilége de les effrayer.

La nourriture des membres de l'Assemblée nationale se compose de viandes d'animaux tués, de poissons, de légumes et de fruits variés.

On a prétendu parfois qu'ils se mangeaient entre eux ou du moins qu'ils se mangeaient le nez ; c'est une erreur qui vient d'une confusion entre le langage propre et le langage figuré.

Ils étanchent leur soif avec divers liquides qu'on tient à leur disposition dans un endroit intitulé « buvette » où ils trouvent à leur gré depuis le vin de Champagne jusqu'au sirop de groseille, depuis le Bourgogne jusqu'à l'orgeat.

Quelques-uns boivent peu, d'autres beaucoup : parmi ces derniers, MM. Pouyer Quertier et de Lorgeril.

Partie cosmographique. — L'Assemblée nationale a pour firmament le plafond du théâtre de Versailles, où un lustre à plusieurs becs remplit le rôle du soleil.

Quelques étoiles apparaissent parfois dans les tribunes mais elles filent vite : quant aux vieilles lunes on ne les compte pas.

L'Assemblée a en perspective un point cardinal : Monseigneur Dupanloup.

(*Sera continué.*)

L. Leclaire.

ser et vous imposer de telle façon que vous n'aurez plus envie de venir respirer l'air de nos boulevards !

Et alors, M. le comte Jaubert a mis au jour cette proposition miraculeusement chinoise, de frapper les étrangers d'un impôt; et grâce à son esprit ingénieux et à sa connaissance des ficelles parlementaires, ce projet de loi est devenu une véritable proposition Rocambole.

L'Assemblée a eu beau voter contre, l'enterrer dans les caveaux de la commission d'initiative, l'ensevelir dans les catacombes de la commission du budget, elle reparaît, renaît, ressuscite et, véritable Protée, prend les formes les plus variées et les plus imprévues pour ressortir des basques de la redingote de M. Jaubert, à propos de tout et à propos de rien.

Toutes ses idées sont de cette force-là, leur singularité n'a d'égale que la persistance qu'il déploie pour les soutenir.

Pour ceux qui l'entendent pour la première fois, M. le comte Jaubert est très amusant, les huissiers trouvent même qu'il est spirituel.

Il a certains gestes saccadés, certaines attitudes qui rappellent avec bonheur les héros des théâtres de marionnettes; ce serait la joie des enfants s'il y en avait dans les tribunes.

Au demeurant, le comte Jaubert avait l'étoffe d'un homme de cour.

Le destin a été cruel pour tout le monde en le faisant naître si tard.

Il s'exhale de toute sa personne un parfum XVIIIe siècle : la culotte de soie lui manque et sa main cherche un chapeau à claque; il serait charmant avec une perruque poudrée et il aurait une grâce infinie à secouer quelques grains de tabac sur un jabot de dentelles.

On le comprend dans un boudoir, égrenant des galanteries et chiffonnant les manches à gigot des belles dames, mais il est inexplicable dans une Chambre de législateurs.

Nous espérons bien que les électeurs du Cher, lorsque le moment sera venu, laisseront M. le comte Jaubert aux délices de la vie de château et aux charmes de l'herborisation.

Tout le monde y gagnera, et la botanique et l'Assemblée !

FRONTIN.

L'impôt sur les domestiques

Notre correspondant ordinaire de Versailles nous envoie le texte complet du projet d'impôt sur les domestiques, tel qu'il a été proposé et tel qu'il sera présenté à la sanction de l'Assemblée.

Il n'est pas douteux, croyons-nous, que la proposition due à l'initiative de M. Ducuing, réunisse l'unanimité des suffrages.

Article premier. — A dater de ce jour, il est établi une taxe sur les domestiques des deux sexes, d'après les bases suivantes :

Art. 2 — Les personnes ayant à leur service des cuisiniers, cuisinières, femmes de chambre, valets de pied, cochers, palefreniers ou garçons d'écurie paieront à l'Etat une taxe de 20 francs par tête de domestique.

Art. 3 — Une taxe extraordinaire de 3 f. 50 sera prélevée sur les domestiques mâles, possesseurs de favoris, et de 2 fr. 75 s'ils portent la raie au milieu de la tête.

Art. 4. — Il sera en outre perçu :

Une taxe supplémentaire de 5 fr. si le domestique mâle ou femelle est Auvergnat, et de 25 francs s'il est nègre.

Art. 5. — Les bonnes d'enfant dépendant indirectement du ministère de la guerre et étant considérées comme faisant partie du matériel de l'armée, ne seront assujetties qu'à une taxe de 10 francs.

Art 6 — Les célibataires ayant une bonne à leur service paieront :

200 fr. si la bonne est âgée de moins de 25 à 40 ans.

100 fr. si elle est âgée de 25 à 40 ans.

Et 500 fr. si elle a dépassé la quarantaine, parce qu'alors son maître est inexcusable de ne pas l'épouser.

Art. 7. — Seront exemptées de l'impôt les personnes recevant des lettres terminées par la formule suivante : *Je suis votre très-humble serviteur* ou *valet*, si elles n'ont à leur service d'autre *serviteur* ou *valet*.

Art. 8 — Les valets de cœur, de carreau, de pique et de trèfle ne seront pas considérés comme domestiques.

Art 9 — Tous les citoyens élus à une fonction quelconque, après avoir accepté le mandat impératif, seront considérés comme domestiques et soumis à une taxe personnelle de 75 fr.

Art 10. — Sont exceptés de la taxe et également non considérés comme domestiques :

Les ministres,
M. Barthelemy St-Hilaire,
M. Cochery,
M. Vrignault, du *Bien public.*

Art. 11. — Il est accordé à M. Thiers, président de l'Essai loyal, une douzaine de domestiques mâles non taxés pour le décharger chaque soir du fardeau des affaires.

Art. 12. — Les poules, les canards, les dindons, les lapins, malgré leur qualification d'animaux domestiques, ne subiront aucun impôt.

Exceptés également les substituts de procureurs de la République, quoiqu'ils se frottent au barquet, et les dames qui portent des robes traînantes quoiqu'elles balaient les rues.

Art. 13. — La taxe sera formellement et rigoureusement appliquée aux ambassadeurs puisqu'ils se tiennent dans les cours, et aux magistrats qui ont fait partie des commissions mixtes, puisqu'au lieu de rendre des arrêts, ils rendaient des services.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Enfin, cette fois c'est pour tout de bon.

L'inauguration solennelle de l'Exposition aura lieu décidément dimanche 7 juillet, et et à l'heure où paraîtront ces lignes, son Excellence, dit-on encore son Excellence ? son Excellence le ministre de l'intérieur débarquera avec sa valise pour présider cette petite fête.

Car on nous a changé de ministère, nous n'aurons pas M. Teisserenc du Bord, mais nous aurons M. Victor Lefranc. — L'un vaut l'autre ; le discours de celui-ci ne sera ni meilleur ni pire que le discours de celui là ; d'autant plus que ces sortes de harangues se ressemblent toutes et qu'on en trouve la formule préparée d'avance dans le manuel du *parfait orateur*.

Discours pour une distribution de récompenses, discours pour une réception de pompiers, discours pour l'ouverture d'une exposition, regardez à la page 18 ou 35.

Aussi l'administration de l'Exposition s'est-elle livrée à une agréable plaisanterie en fixant à *vingt cinq francs* le prix des cartes d'entrée pour « le discours. »

Nous aimons à croire que c'était plutôt un moyen ingénieux d'éviter un encombrement gênant par ces fortes chaleurs.

On aura réussi probablement au delà de toute espérance.

Il est vrai que moyennant deux francs seulement pour la journée et cinquante centimes pour le soir, le public sera admis à savourer les réjouissances dont le programme s'étale sur les murs, joute, illumination, feux d'artifice etc, et qui seront sans contredit plus intéressantes que les phrases toutes faites dont les initiés auront la primeur.

—

Tout sera-t-il terminé à l'Exposition pour cette inauguration ?

Pas complètement peut être, mais du moins la carcasse sera entièrement debout et il sera permis d'apprécier l'ensemble de cette œuvre considérable, éclose un grand mois trop tard, et qui n'a plus qu'un temps insuffisant à vivre.

Il serait même à notre avis profondément regrettable de voir jeter par terre au bout de quatre mois ces charpentes gigantesques, véritable tour de force de construction, de laisser démolir tous ces bâtiments qui n'ont rien de commun avec des baraques de foire.

Il nous semble qu'il serait possible de trouver une combinaison qui permît de conserver sinon l'ensemble des galeries, du moins toute la partie centrale avec ses deux ailes.

Salle de concert, salle de bal, spectacles, expositions de tous genres trouveraient aisément à s'y loger, on pourrait même y installer la future administration préfectorale.

Ce serait le Palais du parc, et la ville y gagnerait à peu de frais probablement, un embellissement splendide qui classerait notre promenade lyonnaise singulièrement au dessus du bois de Boulogne parisien, avec sa cuvette en guise de lac et sa cascade en carton-pierre.

—

Nous sommes à l'Exposition, restons y ; aussi bien la semaine lyonnaise n'offre guère d'autre intérêt que des maris qui étranglent leur femme, des femmes qui écorchent leur mari, et pour être attachant le sujet est un peu bien vieux.

Nous avions constaté il y a une quinzaine de jours le manque absolu d'un établissement de restauration convenable dans les galeries.

Nous apprenons avec plaisir que la lacune va être comblée, et qu'il sera possible de manger autre chose que des tripes à la mode de Caen chez les Bretonnes, et de se rafraîchir avec d'autres consommation que les bocks servis par des odalisques orientales qui ont vu le jour aux environs de Vienne en Dauphiné.

C'est une chose singulière que cette abondance de Turcs des deux sexes dans la plupart des expositions.

A Paris, on ne pouvait faire un pas sans coudoyer un Osmanlis de la Villette, et à Lyon, les premiers arrivés sont encore ces fils des croyants qui poussent l'oubli des préceptes du Coran et le mépris des ablutions jusqu'à ne pas se laver les doigts et très peu la figure.

Mon Dieu, va pour les Turcs, cela vaut encore mieux que les *Grecs*, on sait de quels *Grecs* nous parlons : ceux ci ne manquent pas non plus malheureusement à l'Exposition.

Déjà, ils se sont signalés par des exploits de leur façon, et ils ont ceci de désagréable qu'ils se gardent bien d'endosser le costume national.

—

A la bonne heure, voilà un vrai Lyonnais, un franc *gone* qui n'a pas cherché à cacher son sarsifis sous un fez plus ou moins authentique.

Guignol, le vrai Guignol, le Guignol de Vuillerme a déménagé de la rue du Port du-Temple dans une des galeries de l'Exposition, sans se croire obligé de changer d'accoutrement, d'allures et de langage.

Installé dans un théâtre tout battant neuf, il n'en est pas plus fier pour cela. On le retrouve comme nous l'avons toujours connu : franc compagnon, bon diable, la tête près du bonnet, le cœur sur la main et la trique aussi, incapable de payer son propriétaire et de faire du mal à une *mûche*.

Brave Guignol, va, il a en perspective le piédestal Vaïsse où il manque l'*estatue*, ce qui doit lui rappeler les misères et les gloires de sa carrière de journaliste.

Guignol, le pape qu'Embaume, Bisquemal, où est le temps où cette politique naïve faisait emballer monsieur le procureur *impériable* en chef?

Le procureur *impériable* se nomme aujourd'hui procureur de la République, mais les mauvaises langues prétendent que ça n'a guère changé.

Ne croyons pas les mauvaises langues.

H. PÉRIÉ

ZIGS-ZAGS

LES LITANIES DES CENTRES. — Malgré l'insuccès de sa récente démarche, le centre droit loin de se tenir pour battu, s'ingénie avec plus d'ardeur que jamais à trouver un moyen de faire exécuter à M. le Président de la République un mouvement de conversion à droite; le centre gauche de son côté, redouble d'efforts pour ne pas laisser s'évanouir la sensible tendance que paraît avoir M. Thiers à exécuter le pas oblique à gauche ; voici quelques-unes des litanies qui, de part et d'autre s'envolent chaque jour vers l'hôtel qu'habite M. le chef du pouvoir exécutif.

Le centre droit :

« O ennemi déclaré des parties centrifuges, — *Labora pro nobis !*

Le centre gauche :

« Habile pantonnier des courants centripètes, — *Labora pro nobis !*

Le centre droit :

« O Thiers, le Monck de nos rêves, — *Labora pro nobis !*

Le centre gauche :

« O Thiers, nouveau Washington, — *Labora pro nobis !*

Le centre droit :

« O illustre et habile conducteur du char de l'Etat, qui ne peux ignorer qu'un bon automédon appuie toujours à droite, — *Labora pro nobis !*

Le centre gauche :

« O illustre et habile conducteur du char de l'Etat, qui ne peux ignorer que quand la main droite tient le fouet, c'est dans la main gauche que sont les rênes, — *Labora pro nobis !*

Le centre droit :

« Merveilleux fondateur des républiques sans républicains, — *Labora pro nobis !*

Le centre gauche :

« Admirable inventeur des monarchies constitutionnelles fonctionnant sans monarque et sans constitution, — *Labora pro nobis !*

Le pays :

« O Thiers, centre de gravité de la gravitation des centres, — *Labora pro mihi !*

—

ÉCOLES DE DROIT ET DE PELOTON. — Vous n'ignorez sans doute pas, chers lecteurs, que pour être admis dans le nombre des *volontaires d'un an*, il ne suffira pas d'avoir tout simplement les moyens de s'habiller et de s'équiper à ses frais ; il faudra prouver en outre que l'on possède non seulement une bonne instruction générale, mais aussi quelque peu de cette instruction spéciale qui manque tant à nos généraux

Voici très-vraisemblablement de quelle façon les choses se passeront dans ces examens civils et militaires :

L'examinateur. — Je vais maintenant vous poser quelques questions stratégéométriques : Veuillez m'exposer s'il vous plaît la théorie du mouvement ?

L'examiné — Le mouvement est un changement par lequel un corps est successivement présent en différentes parties de l'espace; il y a des mouvements rectilignes et des mouvements curvilignes; la marche en bataille est un mouvement rectiligne ; les mouvements tournants sont des mouvements curvilignes.

L'examinateur. — Bien, très bien, curviligne, rectiligne c'est parfait ; je vois que vous n'avez pas oublié vos éléments de géométrie, mais je veux achever de m'en convaincre en vous priant de me donner une définition succinte de la ligne?

L'examiné. — La ligne est un trait simple qui n'a ni largeur, ni profondeur. Elle diffère des chasseurs à pied par l'uniforme, les chasseurs ont un pantalon bleu foncé tandis que la ligne porte le pantalon rouge.

L'examinateur. — Je vous octroie le diplôme de grenadier-ès-sciences, non, je veux dire de *licencié* ès service-militaire.

FORMULES SELON LE MÉLANGE. — Chaque fois que survient en France un nouveau changement de gouvernement, — (la périodicité de ces changements ne cadre pas tout à fait exactement encore avec le retour des années bissextiles, mais ça viendra), — chaque fois, dis-je, que survient un nouveau changement de gouvernement, l'en-tête de certaines formules officielles subit une légère variante.

Je veux parler des formules qui commencent par ces mots stéréotypés :

« Au nom de..., etc.»

C'est cet et cætera seul qui varie, le restant du cliché est immuable.

Selon donc que nous sommes en République ou en monarchie, tout se passe « au nom *du Roy*, » ou « au nom *de l'Empereur* », ou enfin « au nom *de la République*», ce n'est pas plus malin que ça.

Mais qui diable aurait pu prévoir qu'un beau jour nombre de gens se trouveraient fort en peine de savoir au juste ce qu'ils doivent mettre à la place de l'et cætera précité.

C'est cependant ce qui a lieu en ce moment.

La République n'étant pas encore, hélas, notre gouvernement définitif, il s'ensuit que rien ne peut être officiellement libellé en son nom

Cette situation bizarre permet à chacun de moduler ou de modeler à sa guise l'et cætera trois fois nommé.

Ainsi, supposons que les trente-six partis qui particularisent si fâcheusement l'Assemblée de Versailles aient à prononcer itérativement, une formule commençant par ces mots sacramentels :

« Au nom de..., etc.

L'extrême Gauche dira : Au nom du peuple souverain..., etc.

La Gauche : Au nom de la nation souveraine, etc.

Le Centre-Gauche : Au nom de M. Thiers, souverain.

Le Centre-Droit : Au nom de l'orléanisme souverain, etc.

La Droite : Au nom de l'Assemblée souveraine, apostolique, romaine et indissoluble.

Et enfin, l'extrême Droite : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Malheureusement, comme dit la chanson, ces messieurs ont beau chanter :

Esprit Saint, descends, descends jusqu'en bas,
Non, dit l'Esprit-Saint, je ne descends pas.

S. TRABAN.

DIALOGUE DES MORTS

Dioclétien. — N'apercevez-vous pas, mon cher Sylla, une ombre au bout de l'allée de mon jardin ?

Sylla. — En effet, sans doute un nouveau compagnon qui nous arrive ; encore quelque malheureux las du pouvoir...

Dioclétien. — Oui, il a l'air fort accablé, sa tête s'incline sur sa poitrine et son vaste front paraît chargé de nuages et de préoccupations.

Sylla. — Vous deviez être ainsi quand vous avez quitté la pourpre pour vous faire jardinier à Salone.

Dioclétien. — Hélas, la dictature vous laisse de tristes souvenirs !

Sylla. — A qui le dites-vous, mon ami ! Quand je me suis retiré à Putéoles, j'avais une indigestion de sang et de proscriptions. — Depuis longtemps les médecins me conseillaient le repos et la campagne, mais on suit toujours trop tard les bons conseils.

— Frère, il faut mourir !

Dioclétien. — Allons, bon, voilà ce Rabat-joie de Charles-Quint avec sa voix sépulcrale.

Sylla. — Depuis sa retraite au monastère de St-Just, il est impossible de lui arracher autre chose que ces quatre mots.

Dioclétien. — L'influence des couvents.

Ah j'avais bien raison de persécuter ces maudits chrétiens..... Faites donc attention, sacrebleu, vous mettez le pied dans mes plates-bandes

L'inconnu. — Je vous demande pardon.

Dioclétien. — Une salade superbe !

L'inconnu. — Croyez que je regrette infiniment.. N'est-ce pas ici, messieurs que je pourrait trouver Cincinnatus ?

Sylla. — Oui, la chaumière à main gauche.

Dioclétien. — Mais pour le moment il est sorti.

L'inconnu. — Sorti ! Toujours ce mot fatal. Me permettez-vous de l'attendre quelques minutes ?

Dioclétien. — Volontiers, asseyez-vous sur ce banc, mais prenez garde à mon gazon.

L'inconnu. — Ouf ! comme il fait bon dans cette solitude, comme il est doux de se reposer loin du monde, des assemblées, des procès et des journaux.

Sylla. — Vous avez mené paraît-il, une existence agitée ?

L'inconnu. — Hélas !

Dioclétien. — Vous étiez roi, empereur, dictateur ?

L'inconnu. — J'étais général.

Sylla. — Serait il indiscret de vous demander votre nom ?

L'inconnu. — En aucune façon, je m'appelle Trochu, le général Trochu !

Sylla. — Trochu, ce nom n'était pas parvenu jusqu'à moi.

Trochu. — C'est que vous ne lisez pas les journaux. — car ils se sont occupés de ma personne beaucoup plus souvent que je l'aurais voulu.

Dioclétien. — Et vous venez ici...

Trochu. Je viens auprès de Cincinnatus, mon modèle, chercher le calme, la tranquillité et le repos qui doivent succéder aux tempêtes de la vie.

Sylla. — Il s'exprime bien.

Trochu modestement. — Je suis considéré dans mon pays comme un orateur de quelque mérite.

Dioclétien. — Vous vous disiez, général?

Trochu. — Général à la guerre, orateur à la tribune, j'ai prouvé dans mes ouvrages...

Sylla. — Ah, vous avez fait des ouvrages?

Trochu. — Sans aucun doute, et les gens compétents s'accordent à dire que comme écrivain...

Dioclétien. — Ecrivain, vous vous disiez orateur?

Trochu. — Général, orateur et écrivain, il n'est pas un point de morale, pas une question métaphysique...

Sylla. — La métaphysipue également vous a occupé?

Trochu. — Pendant de longues veilles, monsieur, et je ne vous dissimulerai pas que comme philosophe...

Dioclétien. — Philosophe, vous vous disiez écrivain?

Trochu. — Depuis quand le philosophe et l'écrivain ne se sont-ils pas unis dans une alliance étroite pour former le moraliste...

Dioclétien. — Moraliste à présent, cela n'en finira plus... Heureusement, voilà votre homme

Sylla. — Cincinnatus, ce noble étranger désire vous parler.

Trochu. — Illustre Romain, permettez au plus fervent de vos admirateurs de so liciter une place dans votre humble chaumière, de m'associer à vos modestes mais utiles travaux, et d'arroser de mes sueurs le champ glorieux que vous cultivez.

Cincinnatus. — Continuez, mon ami, votre récit m'intéresse.

Trochu. — Soldat, catholique et Breton...

Dioclétien. — D'autres professions encore!

Trochu. — N'interrompez pas, je vous prie. Soldat, catholique et Breton, chargé de défendre la capitale de mon pays contre une invasion terrible, après cinq mois de lutte...

Cincinnatus. — Vous avez repoussé victorieusement l'ennemi?

Trochu. — J'ai donné ma démission de gouverneur de Paris.

Cincinnatus. — Et l'ennemi?

Trochu. — L'ennemi ne me regardait pas, je n'étais plus gouverneur. Du reste, j'ai fait trois discours pour me justifier. Plus tard, nommé représentant de mes concitoyens à l'Assemblée nationale, abandonnant l'épée pour la parole, on m'a vu combattre pour la réforme militaire et le service obligatoire. Après quatre heures de discussion...

Cincinnatus. — Vous avez convaincu vos adversaires?

Trochu. — On a repoussé mon amendement.

Cincinnatus. — Vous jouez de malheur.

Trochu. — Aujourd'hui, fatigué de ces luttes, accablé de déceptions, en butte aux calomnies, j'aspire à un repos que les grandeurs ne m'ont pas donné. J'ai cherché dans l'antiquité parmi les abdications ou les démissions célèbres, quel était le grand homme qui se rapprochait le plus de moi:

Sylla était une canaille;

Sylla. — Qu'est-ce à dire?

Trochu. — Dioclétien, un bandit...,

Dioclétien. — Comment, il m'insulte encore lorsque ma chicorée....

Trochu. — Je n'ai trouvé que Cincinnatus.

Cincinnatus — Permettez, permettez, moi, j'ai battu les Volsques et délivré Rome.

Trochu. — Si vous me reniez comme capitaine victorieux, reconnaissez au moins mon désintéressement. Gouverneur de Paris, j'avais reçu vingt mille francs de traitement, j'en ai restitué sept mille; général de division, je touchais quinze mille francs, député, douze mille, en tout vingt-sept mille. Je renonce à ces avantages pécuniaires pour planter des salades comme monsieur et piocher la terre comme vous. Ne mérité-je pas quelqu'indulgence?

Cincinnatus. — Allons, je crois que vous êtes un peu bavard, un peu nigaud, un peu flandreux, mais au demeurant, un honnête homme et je veux faire quelque chose pour vous: tenez, prenez cette bêche!

Trochu. — La bêche de Cincinnatus, j'aurais préféré la charrue.

Cincinnatus. — Y pensez-vous? Comme je vous connais, vous la mettriez devant les bœufs.

L. L.

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALRIC.

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5.

EXPOSITION DE LYON **35 Ans de Succès** GALERIE V

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLES

Elixir suprême **pour la digestion**, les maux d'estomac, les nerfs, etc.

Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau sucrée, bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. **L'Alcool de Menthe de Ricqlès** est surtout indispensable

PENDANT LES CHALEURS

où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. C'est un préservatif puissant contre les **affections cholériques** et **épidémiques**.

Aucune eau de toilette ne rafraîchit l'épiderme et ne calme la transpiration comme l'Alcool de Menthe de Ricqlès.

En flacons et demi-flacons portant le cachet et la signature de **H. de Ricqlès**, cours d'Herbouville, 9, **à Lyon.**

Dépôts dans toutes les principales pharmacies, maisons de parfumerie et d'épicerie fine. Se méfier des imitations et exiger sur chaque flacon la signature de H. de Ricqlès.

Insecticide Vicat

Les **Cafards**, les **Punaises sont détruits** en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les **puces, poux, artes, fourmis**, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrures.

L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris, 125, rue St-Denis, à Lyon, 18, rue Bugeaud et chez tous les épiciers.

PHARMACIE GODDARD et PUY, RUE SULLY, 51, LYON

DYSSENTERIE LA **Poudre américaine**

de PUY fils, guérit dans les 24 heures les **Dyssenteries** les plus **opiniâtres** qui ont résisté à tous les meilleurs traitements.—Prix, 2 fr., et pour enfant, 1 fr. 25. — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VER SOLITAIRE **Remède infaillible** et inoffensif de PUY fils, pour faire expulser **vivant le tœnia ou ver solitaire.** Prix: 10 fr. Une seule dose suffit toujours.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

DU DOCTEUR J. G. POPP,
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Brèveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.

Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dartre commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermit les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent.—Flacons: 4 fr. et 2 f. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

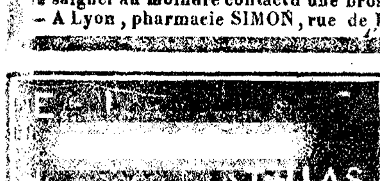

Contre apoplexie, vertiges, vapeur, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, cholera, etc., etc.

EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et chez divers commerçants.

PLUS DE FEU! 5 francs

40 ANS DE SUCCÈS 5 francs

Liniment Boyer-Michel d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésignons, etc — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE **Dermophile** du dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3 f. *le pot.* Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse Chez Cazeneuve et Lestra, droguistes, rue Lanterne, à Lyon, Abonnet, pharmacien, cours Morand, 12.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES

Maison fondée en 1780

Quai de l'Archevêché, 18, *près le pont Nemours.*

Un des meilleurs Chocolats est le

CHOCOLAT-DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

L'INJECTION de TANNIN-FOURQUET guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs.— Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, **cours Bourbon**, 56, Lyon.

CHANGEMENT DE DOMICILE

MACHINES A COUDRE

I. LECOMTE

mécanicien

33 Rue St-Pierre

Ci-devant rue St Dominique, 14

LYON

A REMETTRE pour se retirer des affaires un commerce de Laines à broder, broderie et tapisserie en gros et détail. — S'adressser **rue St-Pierre, 27, au 1er.**

LA GRANDE MAISON DE

CHAPELLERIE

de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 42, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la *Saison d'Eté* et de l'*Exposition*, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix vraiment immense et extraordinaire de CHAPEAUX de paille anglaise, Italie, palmier, Panama et Manille, chapeaux feutre, alpaga et coutil **Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.**

GRAND BOUILLON PARISIEN

(Perrache - Tavern)

29, COURS DU MIDI, 29

A côté du grand hôtel Michel et en face la brasserie Georges

Ce restaurant, unique dans son genre, est organisé d'après le système des meilleurs établissements de bouillon de Paris.

Confort et bon marché

Vastes salles et Terrasse

Passage de l'Hôtel-Dieu, 32, 33, 34, 36, 38, Lyon

ANCIENNE MAISON **PASCALIS** SUCCESSEUR EUG. INGOLD

SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES

VÉRITABLES MACHINES A COUDRE

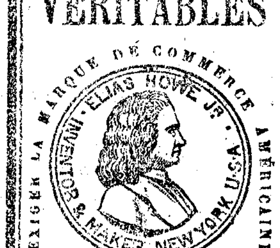

ELIAS HOWE

D'AMÉRIQUE

EXIGER CE MÉDAILLON
INCRUSTÉ SUR
CHAQUE MACHINE

Claudius VOLAND

Expert teneur de livres, donne des leçons de comptabilité, *rue Mercière*, 90.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEB EL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. PRIX: 8 et 4 fr. la boite.— A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Cherblane et Cie, Aroux et Cie, Faivre, pl. Terreaux, Barnoud et Simon r. de Lyon. Chevalier, pharmacien, rue Louis-le-Grand, Clavellier et Cie, pharm.-droguistes, pl. des Jacobins, 1.

POUR GUERIR sûrement promptement

et sans danger les **maladies contagieuses**, rien de pareil au TOPIQUE-FABRE. — Envoyer 10 francs à M. Fabre-Volpelière, rue de Bonne, 8, Grenoble.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.

Guérison sûre et prompte des Rhumatismes **aigus et chroniques** Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.

10 francs le flacon.

Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, phen, à St-Etienne, M. ARNAULT, phen.

HERNIES Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, **PLUS DE BANDAGES.**—Par M. GAILLARD, médecin de la Faculté de Montpellier, à Lyon, quai de la Charité, 1.

LA

MAISON DE NOUVEAUTÉS
AUX
DEUX PASSAGES

Rue et place de Lyon, 36 et 38

A l'honneur de prévenir le Public qu'en vue du grand nombre de de visiteurs attiré par l'*EXPOSITION*, elle vient de faire de nouveaux et importants achats, particulièrement en soieries, et que, eu égard à la saison avancée, elle a opéré dans des conditions exceptionnelles de bon marché dont elle fait profiter les acheteurs.

AU GRAND BALLON

RESTAURANT **Salles et Salons** de famille; Jardins, Tonnes Jeux de Boules.

Rue de la Quarantaine, 14

Maison T. RIVOLLET, 9, *rue St-Pierre, Lyon*

BRONZES ET BRONZES COMPOSITION

Spécialité de Lampes a Modérateur riche et ordinaire, suspension de salle à manger, Lanternes-vestibules, grand choix de Flambeaux, Lustres, Candélabres, Bras de cheminées, Bougeoirs, Porte-allumettes, Garde-cendre, Garde-étincelles, Chenets, Porte-pelles et Pinces, Soufflets et Balayettes riches et ordinaires

PRIX FIXE à **FIGARO** PRIX FIXE

GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. — Chaussures et Chapellerie en tous genres. **cours de Brosses, 14** (Guillotière).

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges

Inventeurs brévetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.

« Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. » (Extrait du Rapport du Dr Derail.)

.... « Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène. »

(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

ELIXIRS PUY

Préparés par DECHENAUX, pharmacien.

Ces Élixirs ont l'avantage de *purger* et de *dépurer* le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quelqu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.

L'Élixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que: bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarrasse des glaires bilieuses, etc.

L'Élixir n° 2 est le **dépuratif le plus puissant** pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace du virus.

Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 51; Mme VILLOUD herboriste, 75, grande-rue de la Croix-Rousse et chez tous les pharmaciens et herboristes.—Prix: 2 fr., 3 fr. 50 c. et 6 francs.

L'ORIENTALINE

Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34 — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

Mme CHRÉTIEN

De la faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections —Mme Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.

Analyse des urines.

Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir. 9, *rue Bourbon, au 1er*,

Pharmacie des Célestins

DÉPOT PRINCIPAL
DE TOUS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.

ENTREPOT GÉNÉRAL
de toutes les
EAUX MINÉRALES
françaises et étrangères
5, place des Célestins, 5.

DENTISTES
AMÉRICAINS
Rue de Lyon, 32